

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Valorisation de la recherche publique alsacienne en sciences de la vie : renforcement du partenariat entre l'Université de Strasbourg, l'Inserm, Conectus Alsace et Inserm Transfert**

**Strasbourg & Paris, 25 mars 2013 - L'Université de Strasbourg, l'Inserm, Conectus Alsace et l'Inserm Transfert renouvellent et renforcent leur partenariat en matière de valorisation de la recherche publique alsacienne au bénéfice des entreprises en sciences de la vie et en santé.**

Guidés par des objectifs d'efficacité et de synergies, de simplification et de lisibilité, les quatre partenaires ont signé un accord qui couvre l'ensemble des métiers et de la valorisation et du transfert de technologie, en particulier :

- la détection d'inventions et la cartographie de savoir-faire,
- la gestion de la propriété intellectuelle afférente,
- le financement de la maturation de projets et leur accompagnement,
- le transfert vers l'industrie,
- l'accompagnement à la création d'entreprise, en partenariat avec l'incubateur SEMIA,
- la négociation et la gestion des contrats de recherche en partenariat avec des entreprises,
- et plus généralement toutes actions de prospection industrielle en vue d'alliances stratégiques de recherche.

#### **Une association de compétences au service de la recherche partenariale et du transfert de technologies**

Par cet accord, animé par l'objectif de création de valeur au stade précoce de l'innovation, Conectus Alsace constituera l'interlocuteur de proximité pour les chercheurs au sein des unités mixtes de recherche (UMR) du territoire. Grâce à des mécanismes d'échanges d'information et de collaboration avec Inserm Transfert éprouvés depuis 2006, Inserm Transfert apportera son expertise en matière de propriété intellectuelle et du développement de partenariats stratégiques avec des industries de santé.

Cette étroite collaboration sera source de synergies en matière de cartographie de savoir-faire, de maturation, de transfert de technologie et d'accompagnement des start-ups. L'ensemble des opérations sera suivi par un comité de valorisation conjoint, qui siègera de façon régulière ; il envisagera les actions conjointes de grande envergure en matière de maturation, ou encore les actions stratégiques de prospective industrielle menées par Inserm Transfert.

## **Un riche historique de collaboration**

Depuis 2006 l'Inserm, Inserm Transfert, l'Université de Strasbourg et Conectus Alsace (devenu Société d'accélération du transfert de technologie (SATT) depuis le 16 janvier 2012) collaborent étroitement à la valorisation industrielle des résultats de recherche issus de leurs UMR communes.

Entre 2006 et 2011, ce sont :

- 39 déclarations d'inventions traitées ;
- 25 familles de brevets déposées ;
- 11 licences signées ;
- plus de 600 000€ investis sur 5 projets de maturation issus des UMR conjointes. A ce jour, 80% des projets finalisés sont d'ores et déjà valorisés ;
- plus de 3,4M€ négociés pour les équipes de recherche sous forme de concession de licences ou de contrats de recherche en collaboration avec des entreprises sur la même période ;

Par ailleurs, depuis 2010, 6 entreprises se sont créées : Almetis Bio, Axilum Robotics, Urolead, RingTech, ArtiosNanomed et Anagenesis dont 3 sont en phase d'accompagnement.

Depuis la création de la SATT Conectus Alsace ce sont :

- plus de 800 000€ investis dans 4 projets de maturation issus d'UMR conjointes ;
- 9 déclarations d'inventions reçues ;
- 7 demandes de brevets déposées ;
- 5 projets actuellement à l'étude ;
- 2 licences concédées.

## **Verbatim**

*« La recherche alsacienne en sciences de la vie est une recherche d'excellence, comme l'illustrent les résultats du programme des investissements d'avenir. Les politiques de valorisation de l'Inserm et de l'Université de Strasbourg ont le même âge ; la délégation de service public de l'Inserm à Inserm Transfert et le dispositif mutualisé de transfert de technologie Conectus Alsace ont tous deux été mis en place en 2006. Il existe entre nos deux institutions une proximité stratégique en matière de soutien à l'innovation en santé, qui s'est rapidement traduite par de fortes synergies opérationnelles entre nos structures dédiées au transfert industriel.*

*Nous nous réjouissons que la création de la SATT et sa dotation pour la maturation viennent renforcer nos efforts conjoints ; nous renouvelons notre confiance réciproque envers nos filiales et leur collaboration, et rappelons que nous les évaluerons à moyen terme, sur leur seule efficacité à initier le développement de nouveaux produits de santé et à essaimer de nouvelles sociétés à fort potentiel compétitif.»*

Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg et André Syrota, président-directeur général de l'Inserm.

*« Nous avons ensemble dessiné un partenariat qui tire parti d'une convergence de vision en matière d'innovation en santé, et d'expertises complémentaires au sein de nos structures respectives, notamment la proximité régionale et l'exposition européenne pour Conectus Alsace, l'expertise en matière de propriété intellectuelle et de prospective stratégique industrielle pour Inserm Transfert.*

*Nos équipes travaillent ensemble depuis maintenant plus de six ans ; ce dispositif s'inscrit dans le prolongement de cette collaboration, et permet de la renforcer, au bénéfice des laboratoires alsaciens et des entreprises du secteur des sciences de la vie et de la Santé. »*

Nicolas Carboni, président de Conectus Alsace et Cécile Tharaud, présidente du directoire d'Inserm Transfert.

## A propos de l'Inserm

[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)

L'Inserm, Institut national de la santé et de la recherche médicale, est depuis plus de 40 ans le seul organisme public français dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine avec près de 15 000 chercheurs, ingénieurs et techniciens. L'Institut se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient et mène une recherche multithématique qui permet l'étude de toutes les maladies, des plus fréquentes aux plus rares. L'Inserm est membre fondateur d'Aviesan\*, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé créée en 2009.

\* Membres d'Aviesan : CEA, CNRS, CHRU, CPU, INRA, INRIA, INSERM, INSTITUT PASTEUR, IRD

## A propos de l'Université de Strasbourg

[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

Née de la fusion de trois universités en janvier 2009, l'université de Strasbourg est l'une des plus grande université en terme d'étudiants (près de 44 000 étudiants en 2013).

Elle compte 2785 enseignants et enseignants-chercheurs, 2060 ingénieurs, techniciens, ouvriers et personnels administratifs des bibliothèques (Biatos), 4749 intervenants professionnels extérieurs, 38 unités de formation et de recherche (UFR), facultés, écoles, instituts et 81 unités de recherche.

L'Université de Strasbourg est lauréate aux « investissements d'avenir ».

## A propos d'Inserm Transfert

[www.inserm-transfert.fr](http://www.inserm-transfert.fr)

Filiale de droit privé de l'Inserm fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers l'industrie, de la déclaration d'invention au partenariat industriel. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets européens et internationaux, de projets de grande envergure en épidémiologie et en santé publique. Depuis 2009, elle gère une enveloppe de maturation. Enfin, elle collabore étroitement avec la société d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative.

## A propos de Conectus Alsace

[www.conectus.fr](http://www.conectus.fr)

Conectus Alsace fut la première SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologies) à voir le jour en France dans le cadre de l'Appel à Projets du Programme des Investissements d'Avenir. Financée à 100 % par l'Etat sur le Fonds National de Valorisation dont l'opérateur est l'Agence Nationale de la Recherche, elle opère sous statut de droit privé, avec pour actionnaires : l'Université de Strasbourg, le CNRS, l'Université de Haute-Alsace, l'Inserm, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES et la Caisse des Dépôts et Consignations qui porte la participation de l'Etat. Ses activités s'organisent autour de l'investissement dans la propriété intellectuelle, la maturation des technologies et le licensing, ainsi qu'autour de la vente de prestations de services dans le domaine de la recherche partenariale et du transfert de technologies.

## Contacts :

<b>Université de Strasbourg</b> Gaëlle Talbot gaelle.talbot@unistra.fr 03 68 85 14 36	<b>Inserm</b>
<b>Conectus Alsace</b> Nathalie Urban nathalie.urban@satt.conectus.fr 03 68 41 12 79	<b>Inserm Transfert</b> Céline Cortot celine.cortot@inserm-transfert.fr 01 55 03 01 68